

Les Interventions Renforcées (IR) dans un Service de Placement Familial Spécialisé (SPFS)

Journée régionale de formation continue CREAL de Bretagne 28 mai 2013, Palais des Arts, Vannes



*La solidarité, la compétence et la coopération
au service du changement social et humain...*

Bonjour,

Christophe CHERPRENET, éducateur au placement familial de Vannes.

Bonjour

Romain LECORNU , psychologue, au placement familial de Vannes.

Nous allons vous parler des Interventions renforcées au sein de notre service.
Interventions renforcées que nous désignerons sous le nom d'IR.



La sauvegarde56 est une association loi 1901.

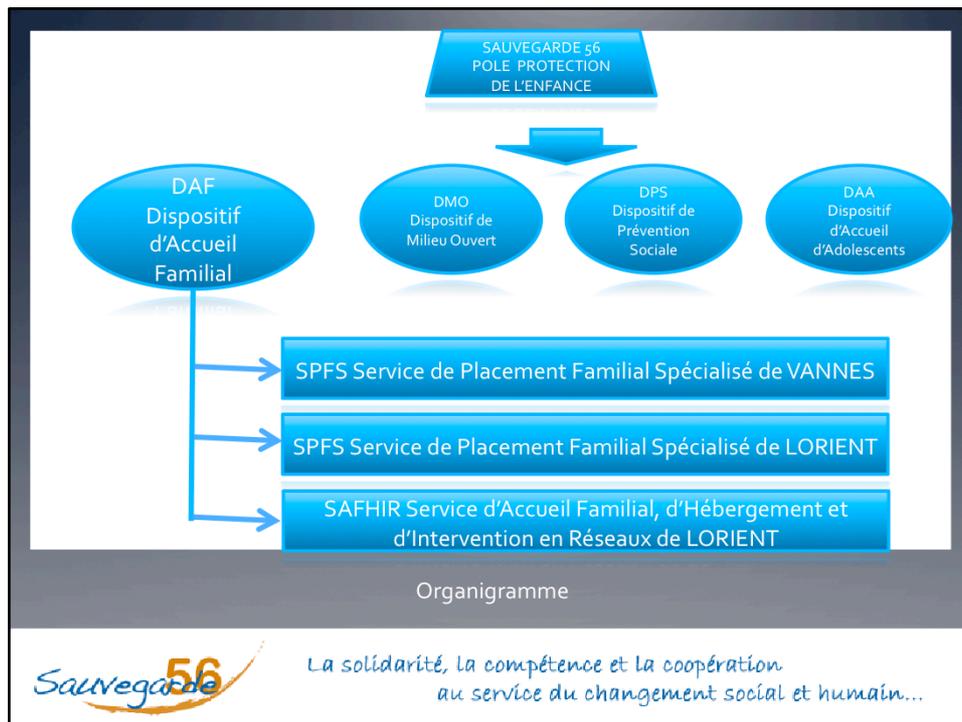
Elle est constituée de 3 pôles :

Pôle protection de l'enfance

Pôle ressources

Et Pôle insertion adulte et famille

Placés sous l'égide d'une direction générale qui met en œuvre le Projet Associatif développé et porté par les instances politiques de l'Association : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau.



Le pôle protection de l'enfance se décline en 4 dispositifs :

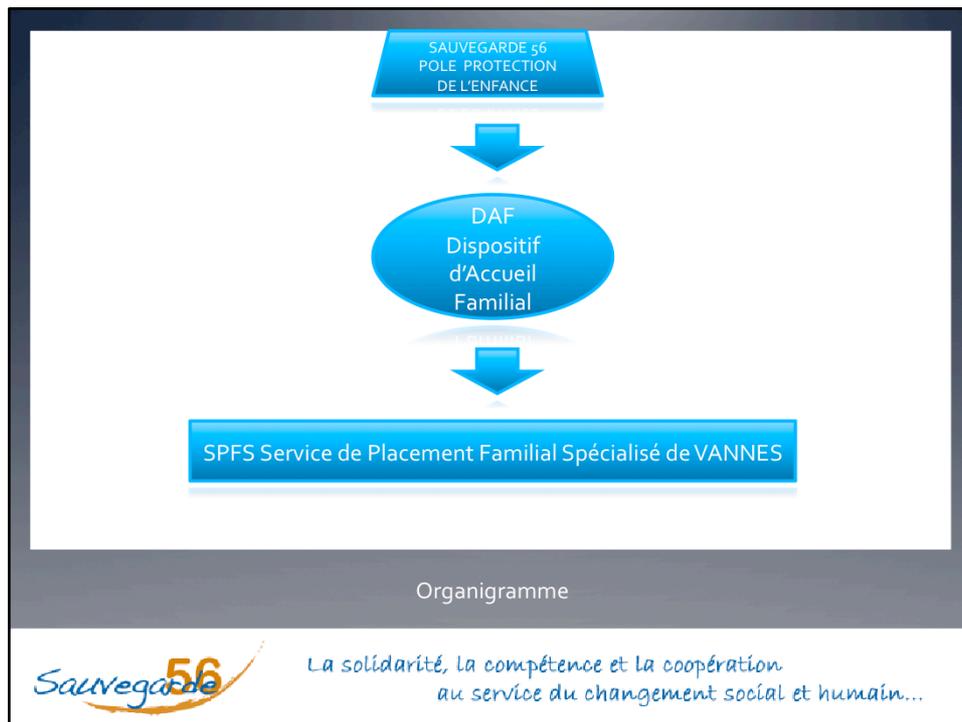
Dispositif de Milieu Ouvert

Dispositif de prévention sociale

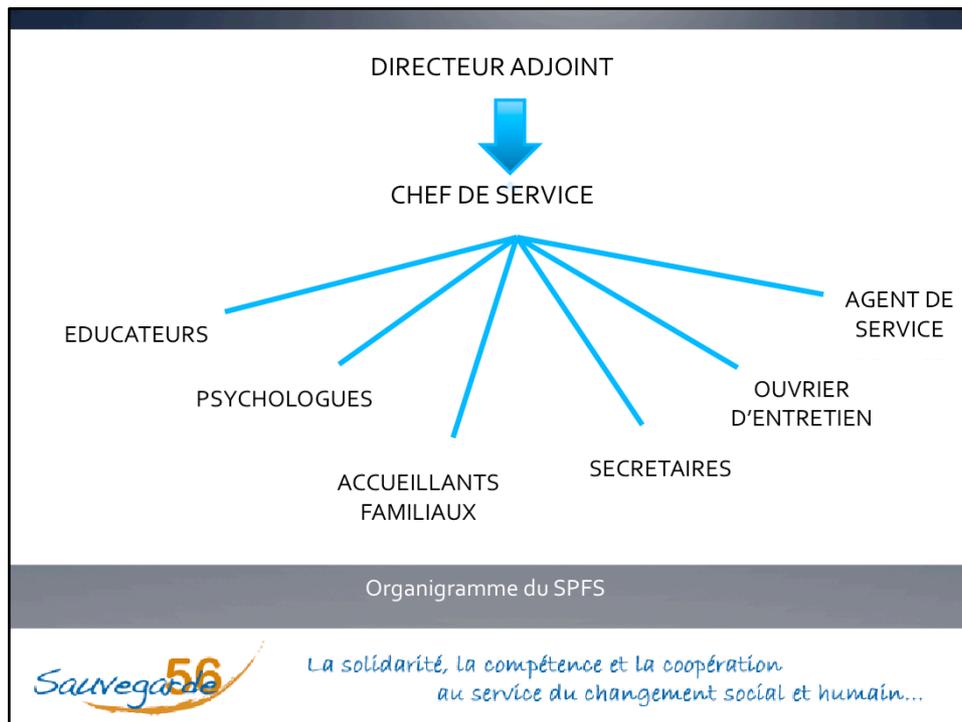
Dispositif d'Accueil d'Adolescents

Dispositif d'Accueil Familial.

Ce dernier est composé de 2 services : Le SAFHIR et le Placement familial avec une antenne à Vannes et une à Lorient.



Pour simplifier, Le Service de Placement Familial de Vannes appartient donc au DAF du PPE de la sauvegarde 56.



Le service est composé d'un directeur adjoint en charge de l'ensemble du dispositif, un chef de service sur le service de placement familial.

On trouve ensuite :

3 éducateurs à hauteur de 3,75 ETP,

2 psychologues équivalent 1 ETP,

50 accueillant familiaux plus spécifiquement relié au placement familial de Vannes, et un ensemble de 102 accueillants familiaux pour le dispositif d'accueil familial,

1 secrétaire équivalent 0,5 ETP,

1 ouvrier d'entretien équivalent 0,25 ETP,

1 agent de service équivalent 0,5 ETP.

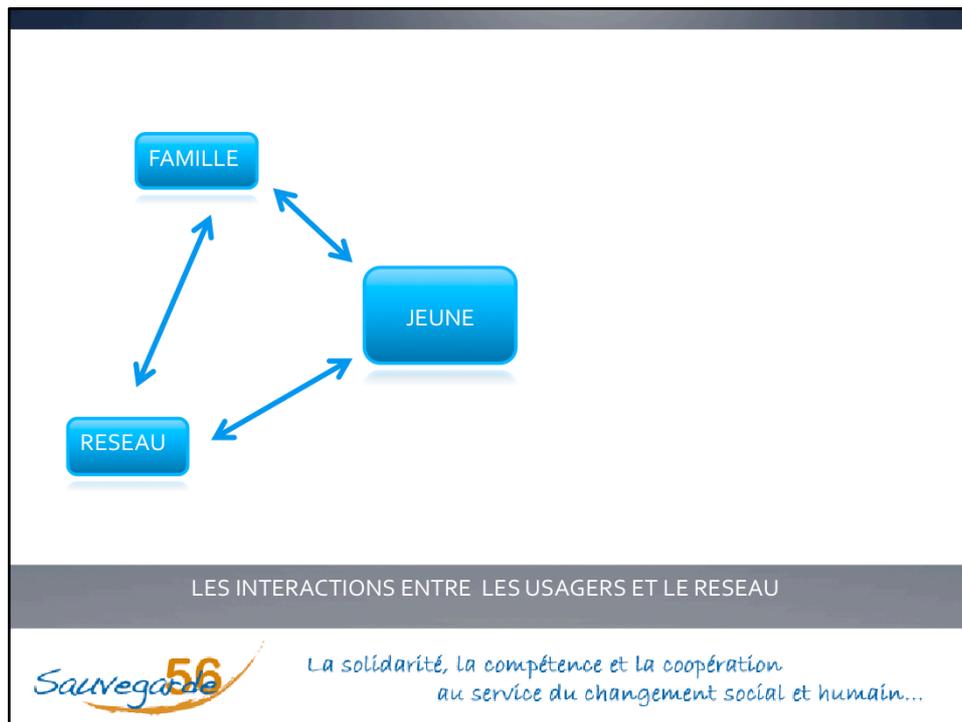
Ce service peut accueillir 80 enfants, soit 22 références par éducateur et 40 par psychologue.



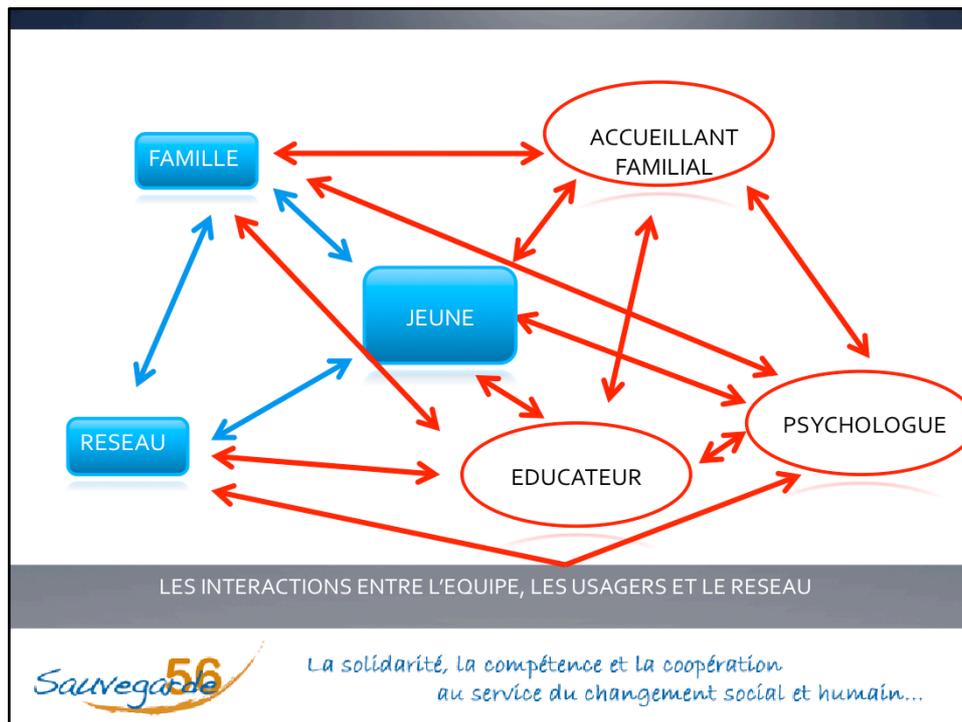
D'un point de vue économique, la naissance des IR provient de la transformation en terme de moyen de 10 places de foyer en 10 IR.

D'un point de vue « élaboration des équipes », la naissance des IR est l'émanation des constats et questions suivants :

- certaines situations reviennent lors de chaque réunion
- situations dites « de crise » qui nécessitent des interventions très fréquentes avec la mobilisation de l'ensemble des intervenants parfois au détriment des autres situations
- Comment venir formaliser ces interventions au service de l'utilisateur ?
- Comment évaluer l'évènementiel sans y rester ?
- Focaliser sur un temps déterminé.
- Formaliser des interventions basées sur de l'opérationnel et du fonctionnel.



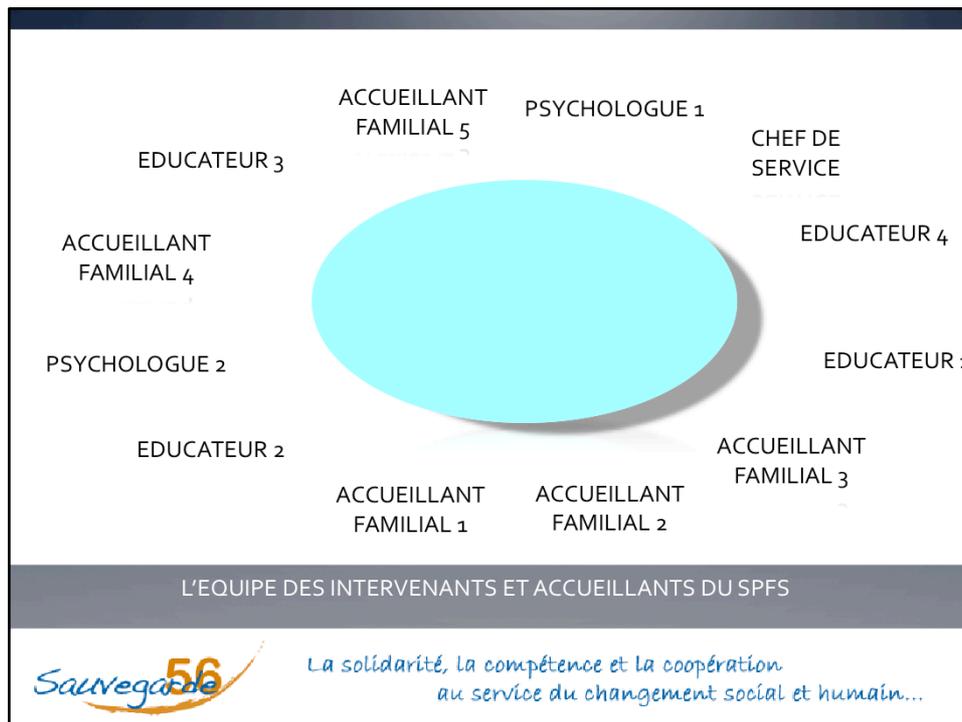
Avant placement, on a un système classique avec des interactions plus ou moins opérationnelles.
L'arrivée du placement va venir complexifier ce système et essayer de le rendre plus performant.



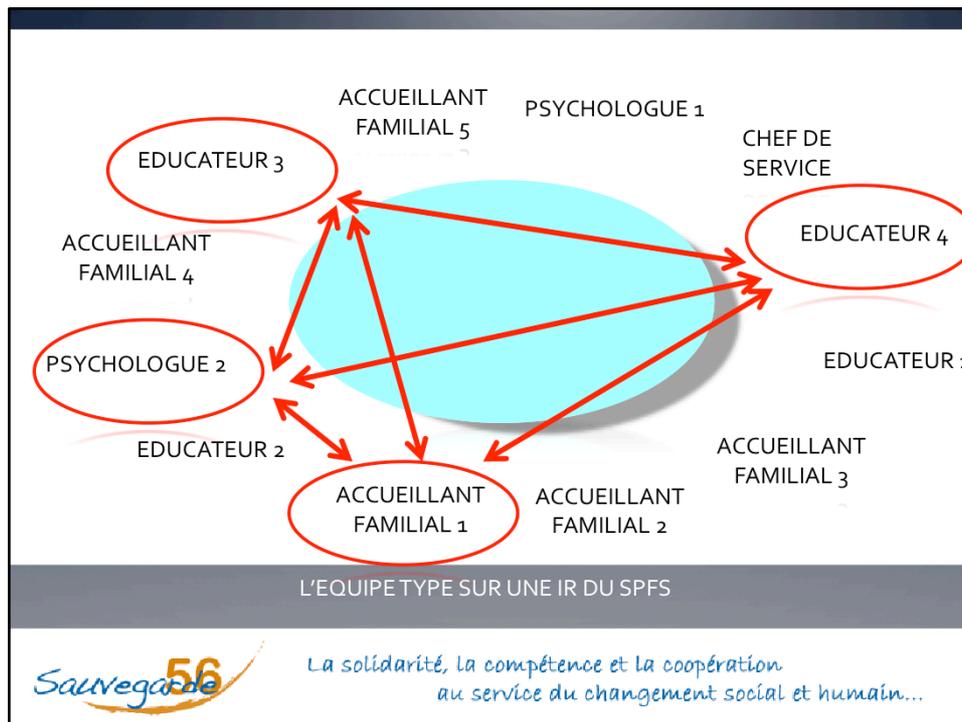
Comme vous pouvez l'observer, le système s'enrichit de manière extrême et l'IR doit permettre aux professionnels, usagers et réseau de trouver plus de ressources dans leur interaction.

D'une situation de placement qui vient complexifier le système existant, l'IR vient remettre de l'opérationnel concret.

Ce type d'intervention est très en prise avec une volonté affirmée d'être au plus près de la réalité des usagers. Que l'action soit en direct vers l'enfant, ou bien par le travail sur la parentalité, nous tenons à nous rapprocher le plus possible du rythme de chacun, dans le respect de leurs capacités à assimiler du changement.



Si on s'intéresse de plus près à l'équipe des intervenants et des accueillants, classiquement on retrouve lors de nos différentes prises en charges et réunions autour celles-ci, les différents professionnels du service.



En situation d'IR, un accueillant ou plus sont désignés pour l'accueil et présents lors des réunions, 2 éducateurs (un référent et un co-référent) et un psychologue. Ce groupe doit fonctionner autour de la situation du jeune dans une plus grande proximité et fréquence.

L'ensemble des autres professionnels externes à la situation sont aussi là pour questionner et amener de la réflexion autour de cette IR.

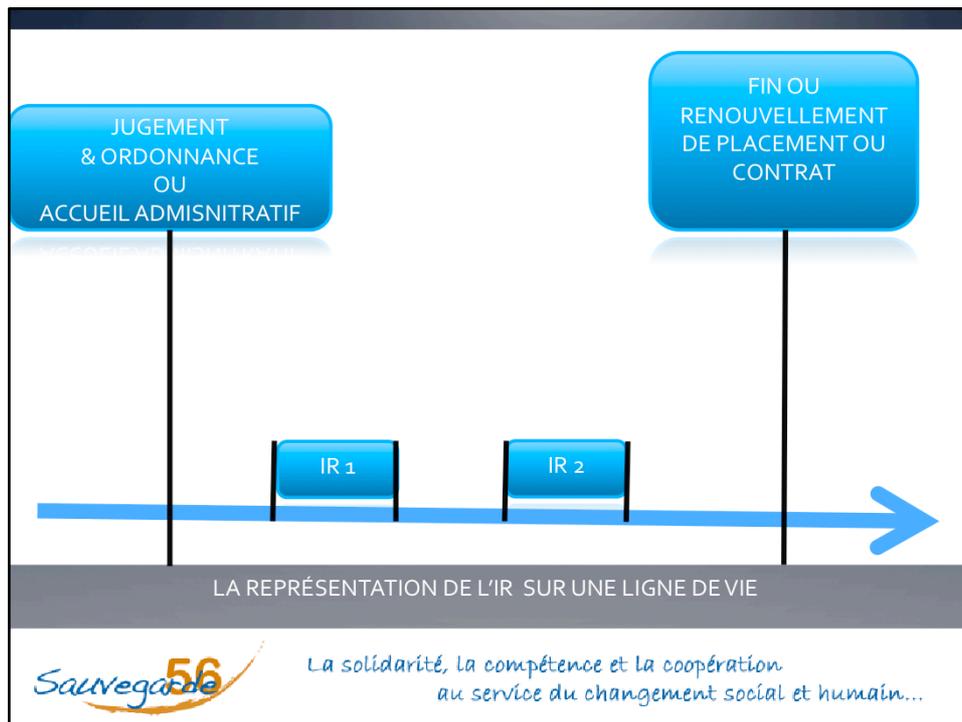
Une animation stricte centrée sur les objectifs nommés lors de la séquence précédente.

Gestion du temps / on ne fait pas une évaluation 5 situations en 3h30

Distribution de la parole

Prise de note systématique

Reprise des objectifs précédents.



Il faut considérer l'IR comme une séquence temporelle d'intervention limitée dans le temps.

Le bornage du placement est déterminé par le jugement ou le contrat.

Le bornage de l'IR est déterminé par l'équipe au regard de critères pré-définis par l'institution.

Dans un panel de situations toutes particulières et toutes nécessitant des interventions nombreuses et opérationnelles, il s'agit de cerner de façon « stratégique » celle qui tirera potentiellement le plus de bénéfice « à ce moment là » et de « cette façon là ».

L'évaluation porte donc sur cette temporalité. Elle se concrétise dans le croisement de nos critères, avec le moment où en est le jeune dans sa vie et sa famille.

Evaluation avec des objectifs à court terme :
3 SEMAINES

Mise en action concrète, réelle et opérationnelle :
qui fait quoi et comment, à quel moment dans un
délai de 3 ou 6 semaines.

Bilan de l'IR tous les 4 mois pour évaluation avec
tous les professionnels du service.

METHODOLOGIE DE L'IR

 La solidarité, la compétence et la coopération
au service du changement social et humain...

Evaluation avec des objectifs à court terme : 3 SEMAINES

Mise en action concrète, réelle et opérationnelle : qui fait quoi et comment, à quel moment dans un délai de 3 ou 6 semaines.

Bilan de l'IR tous les 4 mois pour évaluation avec tous les professionnels du service.

L'inscription en IR, si elle émane d'une évaluation critériée, comme nous l'avons vu, a pour but la mise en action concrète d'objectifs ciblés et opérationnels.

L'évaluation se porte donc sur une durée de trois semaines, cette évaluation étant répétée lors de chaque session de travail en équipe. La concrétisation opérationnelle de chaque objectif reste organisée par le référent, en coordination avec le co référent et/ou le psychologue.

Les objectifs sont inscrits dans la « fiche de suivi IR »

Ce document est un déroulé des actions et évaluations. La première page est constituée par la demande du travailleur social référent, demande qui vient motiver la décision et l'organisation de l'intervention.

Chaque temps de travail en équipe reprend de façon synthétique les retours de chaque intervenant. Chaque temps de travail est conclue par la formalisation des objectifs à atteindre (ou pas) sur les trois semaines à venir.

A noter que lors de certaines séquences de travail, les objectifs semblant difficilement atteignables sur trois semaines, une temporalité plus grande peut être formalisée. Il s'agit ici de se situer en cohérence avec la temporalité de l'utilisateur. Ici aussi, l'évaluation qui sera faite par l'équipe entière joue un rôle primordial.

Chaque situation est évaluée de façon plus globale environ tous les 4 mois. Cette fréquence a été choisie car elle correspond à 4 à 5 séquences de travail qui ont dû permettre la mise en place d'un nombre parlant d'objectifs et de moyens opérationnels. Il s'agit ici de vérifier si les critères qui ont généré l'inscription de la situation en IR sont toujours réunis, ou si l'évolution de la situation ne nécessite plus cette focale.

Bien entendu, dans une forme absolue d'action, ce type d'intervention pourrait être utilisé de façon systématique. Force est de constater que la réalité du terrain ne permet pas, à ce jour, ce type de généralisation.

Répondre à une difficulté, une situation, une expérimentation particulière pour le jeune, ses parents, et/ou les professionnels demandant des interventions plus importantes en terme de fréquence et de temps.

CRITERE GENERAL DE L'IR



La solidarité, la compétence et la coopération
au service du changement social et humain...

Répondre à une difficulté, une situation, une expérimentation particulière pour le jeune, ses parents, et/ou les professionnels demandant des interventions plus importantes en terme de fréquence et de temps.

Ce type d'intervention est très en prise avec une volonté affirmée d'être au plus près de la réalité des usagers. Que l'action soit en direct vers l'enfant, ou bien par le travail sur la parentalité, nous tenons à nous rapprocher le plus possible du rythme de chacun, dans le respect de leurs capacités à assimiler du changement.

★ Prise en charge d'un état de crise dans le sens systémique
(= accompagner un changement).

★ Prise en charge d'un état de crise dans le sens psychologique
(= apparition de tension et/ou souffrances sous forme de troubles).

- ★ Placement séquentiel.
- ★ Préparation au retour.
- ★ Difficultés relationnelles.
- ★ Mise en autonomie.

CRITERES SPECIFIQUES DE L'IR

 *La solidarité, la compétence et la coopération
au service du changement social et humain...*

★ Prise en charge d'un état de crise dans le sens systémique
(= accompagner un changement).

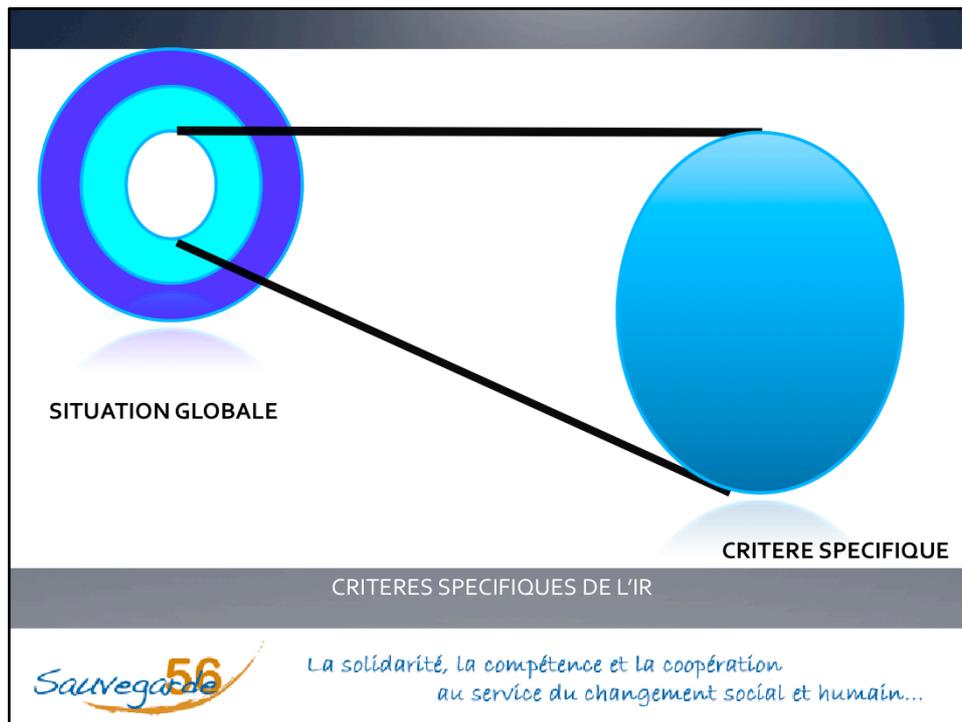
★ Prise en charge d'un état de crise dans le sens psychologique
(= apparition de tension et/ou souffrances sous forme de troubles).

★ Placement séquentiel.

★ Préparation au retour.

★ Difficultés relationnelles.

★ Mise en autonomie.



Dans une situation globale, il va donc s'agir de venir regarder du spécifique pour le travailler et faire avancer en retour la globalité de la situation.

On opère un zoom de manière prédéfini, choisi et stratégique.

Dans un panel de situations toutes particulières et toutes nécessitant des interventions nombreuses et opérationnelles, il s'agit de cerner de façon « stratégique » celle qui tirera potentiellement le plus de bénéfice « à ce moment là » et de « cette façon là ».

L'évaluation, encore elle, porte donc sur cette temporalité. Elle se concrétise dans le croisement de nos critères, avec le moment de sa vie où en est le jeune et sa famille.

L'objet ciblé est nommé lors des temps de travail et évoqué comme objectif à atteindre dans un délai de trois à six semaines (une ou deux séquences)

LES LIMITES DE L'IR

GARDER UN NOMBRE RESTREINT DE MESURES

GARDER UN TEMPS LIMITÉ DANS LA MISE EN IR D'UNE SITUATION

**RESTER CONCRET ET RÉALISTE DANS L'ADEQUATION
MOYENS DISPONIBLES / ACTIONS PROGRAMMÉES**

LES LIMITES DE L'IR

Sauvegarde 56 La solidarité, la compétence et la coopération
au service du changement social et humain...

Actuellement, nous ne pouvons assurer que 10 à 11 prises en charge sur l'ensemble du dispositif, soit 5 à 6 enfants par unités. Ceci est, bien entendu, lié aux moyens mis en place et au temps qui doit être imparti tant au travail de concertation qu'à celui de l'action ciblée.

Plus global

Garder une trace de la situation mais aussi des autres situations évoquées qui peuvent être potentiellement en IR

Notion d'urgence dans le choix des situations

Une situation reste-t-elle en IR en elle-même ? plus qu'une autre ?

La tentation de l'IR dans chaque situation est un risque qui nécessite une vigilance accrue de l'équipe dans un souci de protection de chacun.

Ici c'est la notion de temporalité qui vient signifier le réalisme du travail proposé.

l'IR un outil qui ne s'inscrit pas dans la durée de la prise en charge.

De fait, une situation dite « en IR », peut en sortir au bout des 4 mois de focale, ou bien y rester. Il n'est pas à ce jour, fixé de « limite supérieure de temps ». Cependant, le maintien, sur un temps long de l'ordre d'une année (3 séquences d'évaluation !) en Intervention renforcée amène un questionnement sur le mode d'intervention, mais aussi sur l'adéquation de l'outil « placement familial » au regard d'une problématique particulière. L'IR agit alors en tant que témoin potentiel d'une fin de prise en charge faute de résultat d'où un travail de prospection à entamer auprès des autres acteurs professionnels partenaires.